

Bienvenue à bord !



La natalité se porte bien dans l'Ain : près de 8 000 bébés naissent chaque année dans le département. Soucieux de garantir la sécurité des bébés, le Conseil général vient d'éditer des autocollants « Bébé 01 à bord ». Posés à l'arrière des voitures et sur les sièges porte-bébé des vélos, il a pour objectif de garantir la sécurité des enfants, tout en marquant pour les parents leur fierté d'appartenance à l'Ain.

Où trouver cet autocollant ?

- Sur demande : www.ain.fr, rubrique « service en ligne » / « commande de documents »
- Maisons départementales de la solidarité et Points accueil solidarité
- Maternités
- Professionnels de santé : sages-femmes, puéricultrices, pédiatres...
- Crèches, assistantes maternelles
- Concessionnaires automobiles

Priorité à la sécurité

Le Conseil général a fait de la sensibilisation à la sécurité routière l'une de ses priorités. Il mène régulièrement des actions appelant les automobilistes, et plus largement les habitants de l'Ain, à la prudence aux abords des routes. S'achève notamment cette semaine, dans tous les collèges de l'Ain, la campagne départementale de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires.

Contact presse

Conseil général de l'Ain
Direction de la communication - Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@cg01.fr
www.ain.fr